Secrétariat

Monastère provincial

$ 25
4E
D6

Deus Charitas Est



Adolescens, Surge.

ECOLE DE REFORME DE MONTREAL

POUR GARÇONS



Sous la direction des

FRÈRES DE LA CHARITÉ

PRELIMINAIRE.



Ce n'est pas dans un but de réclame que les directeurs de l'Ecole de Réforme ont consenti à la publication de ce modeste travail. Ils ont simplement cru devoir déférer aux invitations réitérées d'amis dévoués à leur oeuvre qui, depuis longtemps, leur représentaient qu'aujourd'hui, où la cause du relèvement moral de l'enfance tombée occupe tant d'esprits, cette publication ne serait pas hors de propos et pourrait même être de quelque utilité.



Lettre de l'Hon. Juge F.-X. Choquet, Juge de la Cour des Jeunes Délinquants.



Montréal, 9 Février 1914.

Monsieur le Directeur,

Vous me demandez une préface au premier rapport que vous avez l'intention de publier sur votre institution, depuis environ quarante années qu'elle existe dans cette Province. Est-ce chose bien nécessaire, bien utile? La simple lecture de votre brochure n'est-elle pas suffisante pour faire connaître tout le bien que vous faites si humblement, si modestement, sans la moindre ostentation?

Je réponds néanmoins à votre appel et d'autant plus volontiers que nous travaillons dans la même sphère, sur le même terrain, quoique à des titres différents. Notre objectif est le même, nous poursuivons la même tâche: celle du relèvement de la jeunesse souvent compromise, pervertie par un milieu vicieux, immoral, que la salutaire influence de votre institution parvient à relever après quelques mois, quelques années, puisqu'il est avéré que 90 pour cent des sujets qui en sortent, sont totalement corrigés et deviennent par la suite d'excellents citoyens, reconnaissant les bienfaits qu'ils vous doivent et remerciant le Magistrat qui vous les a confiés.

Les résultats que vous obtenez sont merveilleux; mais vous voulez faire mieux encore et atteindre un pourcentage plus élevé. Ce serait la perfection qui, dit-on, n'est pas de ce monde. Il faut y tendre malgré tout et je vous félicite du zèle que vous mettez à vous en rapprocher.

Quand on visite votre établissement, M. le Directeur, la chose qui surprend tout d'abord et qui semble curieuse, pour ne pas dire étrange, c'est de voir toute la gaieté, toute l'exubérance de jeunesse, toutes les apparences de santé qui animent les enfants dont vous avez la charge. On est supposé entrer dans une prison ou tout au moins dans un lieu de détention. Erreur complète: on pénètre dans un milieu sain, réconfortant, qui n'a rien, absolument rien sentant la gêne, la crainte, la peur des châtiments. Les surveillants sont les amis du groupe qui leur est confié; mais leur véritable père, celui qu'ils chérissent, auprès duquel ils sont empressés, c'est vous, M. le Directeur, tant il est vrai de dire que la fermeté, la droiture, mêlées à la bonté ont toujours su conquérir la première jeunesse.

C'est donc bien à tort que l'on a dans le public cette impression absolument fausse que l'Ecole de Réforme est comme une sorte de prison où les enfants sont menés militairement, avec rigueur, et l'on devrait sans plus tarder supprimer ce mot de "Réforme" qui sonne mal à l'oreille et prête à une interprétation erronée de l'oeuvre humanitaire, toute de bienveillance, toute de persuasion que vous poursuivez.

L'Ecole de Réforme, en effet, n'est pas une prison, mais une école de formation. On y redresse par tous les moyens imaginables l'enfant qui a pris un mauvais pli et qui, laissé à lui-même,

à une famille souvent dépourvue de sens moral, lâche, insouciante, aurait nécessairement contracté des habitudes vicieuses conduisant aux pires infamies.

Ce qui, selon moi, donnerait à votre Ecole une plus grande excellence encore, M. le Directeur, ce serait un changement de localité et, sur ce point je sais que vous êtes de mon avis D'ailleurs les circonstances vous y forceront un jour ou l'autre et le plus tôt sera le mieux pour vous. Mon avis serait que vous vous établissiez dans les environs de Montréal, pas trop loin, mais pas trop près de la ville non plus, afin de pouvoir donner à votre institution un caractère à la fois industriel et agricole. Il est admis, et tous les auteurs qui traitent spécialement de la question du relèvement de la jeunesse, sont unanimes à le reconnaitre, que l'influence de la campagne est sous tous les rapports de beaucoup préférable à celle de la ville pour en arriver aux fins que vous poursuivez.

Vous pourriez continuer dans ce nouvel établissement à enseigner à vos élèves les différents métiers qu'ils apprennent ici, en y ajoutant la culture de la terre, précisément pour les sujets les moins disciplinés qu'une longue et pénible journée dans le champ, dans le grand air, au milieu de la vivifiante et belle nature, aurait pour effet de calmer, de mâter, ce qu'on ne saurait guère demander et obtenir d'un travail tranquille et sédentaire. Il me semble que ce serait là une innovation d'une extrême importance et dont on serait en droit d'attendre d'excellents résultats. Pour ma part, je me déclare prêt à l'appuyer vigoureusement au cas où vous seriez disposé à la tenter.

Un autre point sur lequel je voudrais attirer votre attention, M. le Directeur, c'est celui des libérations hâtives. Certains en-

fants que j'avais cru, pour des raisons majeures, devoir vous confier jusqu'à l'âge de seize ans, ont réussi à obtenir leur libération avant l'époque fixée, et ce sans consulter le juge qui avait cependant bien pesé et mûri la condamnation. La libération à l'âge de treize, quatorze, et quinze ans ne devrait être accordée que pour des raisons tout à fait exceptionnelles. A cet âge, l'enfant se trouve dans la période critique de sa vie; il s'achemine vers l'adolescence et subit les premiers assauts des passions. Si alors il retombe dans un milieu mauvais, il reprendra aussitôt les tristes habitudes que vous vous efforciez de lui faire perdre et tout votre travail restera infructueux pour lui.

Permettez-moi, maintenant, M. le Directeur, de vous témoigner ainsi qu'à vos dévoués collaborateurs toute ma sympathie pour l'oeuvre à laquelle vous consacrez vos nobles et patients efforts. Vous secondez admirablement ma tâche et votre concours m'est infiniment précieux.

Je tiens à vous donner cet excellent certificat, espérant que la maison-mère des Frères de la Charité de Gand en aura connaissance et qu'elle vous en saura gré de quelque manière. Cette oeuvre canadienne doit lui être particulièrement chère et nul doute qu'elle sera heureuse de la voir justement appréciée.

Votre dévoué serviteur,

F.-X. CHOQUET.

Juge de la Cour des Jeunes Délinquants.

NOTE HISTORIQUE.



En 1870, le Gouvernement de la province de Québec proposa au supérieur des Frères de la Charité d'assumer la direction de l'école de réforme des garçons, qui était alors établie à Saint-Vincent-de-Paul et qu'on désirait transférer à Montréal. Après avoir obtenu l'assentiment et l'approbation de Sa Grandeur Mgr Bourget, de sainte mémoire, ainsi que le consentement de M. Olivier Berthelet, l'insigne bienfaiteur de la communauté, le révérend frère Eusèbe, alors supérieur des Frères, entra en pourparlers avec les membres du Gouvernement. Les négociations toutefois marchèrent lentement; elles ne furent terminées que vers la fin de l'année 1872. C'est le 16 janvier 1873, que les Frères reçurent, de Saint-Vincent-de-Paul, un premier contingent de 74 jeunes gens suivis, le lendemain, de 64 autres. Ainsi fut établie l'Ecole de Réforme de Montréal dans un des édifices du vaste immeuble qu'elle occupe actuellement, rue De Montigny Est, près de l'Eglise Saint-Jacques. Depuis sa fondation jusqu'à l'année 1913, cet établissement a donné accueil à plus de 9000 jeunes gens et enfants, dont environ 500 pensionnaires volontaires placés par leurs familles ou tuteurs. De 1903 à 1913, le total des admissions a été de 2556 et celui des sorties de 2480.



ÉCOLE DE RÉFORME DE MONTRÉAL – VUE DE LA RUE ONTARIO

BUT ET RESULTATS.

L'Ecole de Réforme, on le sait, est une maison de formation; d'éducation, pour l'enfance communément appelée **coupable,** bien que ce dernier qualificatif ne soit peut-être pas tout à fait le mot propre. Les Anglais désignent volontiers cette classe d'enfants par un terme qui, s'il n'est pas plus juste, a l'avantage d'être plus charitable: "children more sinned against than sinning", disent-ils. Son équivalent français pourrait être: **enfants plutôt lésés que fautifs.** En effet, lésés, ils le sont dans bien des cas; soit par des parents oublieux de leurs devoirs ou déplorablement négligents, soit par des compagnons et des amis plus âgés faisant l'office de mauvais conseillers et de tentateurs. Il semble donc que la distinction de **coupable** ne devrait pas être appliquée aussi couramment à ces pauvres petits lésés. Quelques-uns, il est vrai, ont pu avoir leurs défaillances, ont même pu commettre des actes délictueux; mais parce qu'ils sont enfants, parce qu'ils sont faibles, inconsidérés et faciles à influencer, ne méritent-ils pas d'être pris en pitié, et ne doit-on pas être avec eux plutôt Philinte qu'Alceste? Mais quoiqu'il en soit de cette désignation, il est vrai de dire que l'Ecole de Réforme est une institution où l'on reçoit, pour les instruire, moraliser et éduquer, de jeunes gens et enfants dont l'éducation première a été omise ou insuffisante, ou qui, ayant reçu une certaine éducation, ont subi des influences néfastes, ou n'ont pas su résister à leurs propres penchants mauvais. Cette école a donc pour mission de suppléer à ce que d'autres ont omis de faire ou n'ont fait

qu'imparfaitement, de réparer ce que d'autres ont vicié, et d'affermir dans le bien des volontés débiles et chancelantes. Mission grande et noble, sans doute, mais difficile. Difficile, parce que les enfants dont il s'agit, étant des petits lésés, des petits blessés, des petits malades, demandent à être guéris, et parce que guérir est plus difficile que prévenir.

Mais passons, et voyons comment l'Ecole de Réforme de Montréal réussit dans cette mission et quels sont les résultats qu'elle obtient dans ce sens. Le déterminer au juste n'est pas chose aisée.

Il faut que dans l'intérêt de ceux à qui elle a ouvert la voie à un retour honorable au bien, l'Ecole de Réforme soit discrète. Il ne faut pas qu'en les désignant elle dise: **voilà mes enfants, voilà ceux que j'ai sauvés; ils sont mes obligés.** De son côté, le jeune **réformé**, à sa sortie de l'Ecole et plus tard, n'a guère intérêt à faire savoir a tout venant son histoire passée ses causes et ses conséquences; il lui faut taire sa gratitude et laisser ignorer à qui il est redevable de sa conversion. Et voilà comment l'action bienfaisante de cette institution s'exerce vraiment en très grande partie dans l'ombre et le silence, et ne trouve aucun écho dans le public. Mais advienne le cas où un ex-pupille devient récidiviste par une rechute, si légère soit-elle, on a vite fait de le livrer à la publicité et d'en faire rejaillir l'odieux sur l'Ecole. Cependant malgré l'impossibilité où se trouvent les directeurs pour démontrer, avec noms et chiffres à l'appui, le bon rendement exact de leur oeuvre, des investigations assez sérieuses et probantes, faites pendant les sept ou huit années passées, leur permettent de conclure que les 90% environ des ex-élèves se conduisent bien et sont devenus des sujets utiles à la société, des ouvriers intelligents et laborieux, de bons pères

de famille. Bon nombre d'entre eux poursuivent avec succès les métiers appris à l'Ecole. D'autres s'engagent, en attendant mieux, comme simples journaliers; plusieurs sont plus heureux et réussissent à se placer dans des maisons de commerce et donnent pleine satisfaction à leurs patrons. N'est-il pas permis de se demander quel eût été le sort et l'apanage de ces jeunes gens, s'ils n'avaient pas été soumis à l'influence de cette institution? Or tout le monde conviendra que ramener dans la voie du devoir et de l'honneur 90 sur 100 jeunes existences parties à la dérive et menacées de naufrage, est un résultat assez consolant et digne d'être apprécié.

Et que l'on veuille bien remarquer que cette conclusion par rapport au bon rendement de l'Ecole, ne ressort pas seulement des investigations et recherches faites par les directeurs. Monsieur le Juge F.-X. Choquet, le si distingué président de la Cour des jeunes délinquants, à qui ses fonctions et ses études donnent en cette matière une compétence spéciale, la corrobore entièrement. Le témoignage de l'éminent Magistrat fait assurément autorité et devient un précieux appoint à la direction de l'Ecole.

Un autre témoignage non moins important et favorable que le précédent, est celui de M. le docteur A.-L. De Martigny, inspecteur des asiles, écoles de réforme, etc., etc., de la province de Québec, depuis environ 35 ans. Selon Monsieur l'Inspecteur, le pourcentage de bon rendement de l'Ecole de Réforme de Montréal s'élèverait jusqu'à 92. C'est, dit M. l'Inspecteur, la conclusion à laquelle on arriva, à la suite d'une enquête sérieuse faite à ce sujet, il y a quelques années par M. Walton Smith.

La plupart des anciens élèves gardent un bon et reconnaissant souvenir de leur passage à l'Ecole. Il n'est pas rare de voir, les dimanches et jours de fête, des groupes d'**anciens** visiter l'établissement, s'entretenir familièrement avec leurs maitres de jadis, leur confier leurs succès ou leurs ennuis, et solliciter d'eux encouragement et conseils. De cette manière, l'action des maitres continue de s'exercer sur un certain nombre des ex-élèves et les oriente même après leur sortie.

Par ce qui précède, on peut, semble-t-il, se former une appréciation assez légitime sur l'efficacité du rôle que remplit cette institution et sur son utilité à la société. Ne juge-t-on pas d'un arbre par la qualité et la quantité de ses fruits? Et il est permis de croire que les bons fruits de l'Ecole de Réforme seraient plus nombreux encore, si seulement on voulait les y laisser tous parvenir à leur complète maturité. Mais tel n'est pas toujours le cas. Il arrive parfois que des parents, probablement bien intentionnés, mais guidés par une fausse tendresse et trop empressés de voir leurs enfants réintégrer le foyer, parviennent, à force d'instances et d'expédients, à les retirer de l'Ecole prématurément, quelquefois après un séjour de cinq ou six mois. De là, des défections qui ne se produiraient peut-être pas si ces enfants étaient restés plus longtemps sous l'influence salutaire de l'Ecole, au moins jusqu'à ce que leur conduite eût donné des garanties valables d'amendement. On semble oublier que l'éducation de ces enfants est une oeuvre de patience et exige le concours du temps. C'est M. René Bazin qui dit quelque part: "la formation du jeune homme est le plus grand chef-d'oeuvre qui soit." Or un chef-d'oeuvre ne se fait généralement pas à la hâte; l'artiste y met infiniment de soin et beaucoup de temps. Il en est du progrès moral et intellectuel de l'enfant, comme de son développement physique: il ne se produit que par degrés et comme insensiblement, et le temps y est un facteur de grande importance.



JEUNES ÉLÈVES EN CLASSE

ESPRIT, OCCUPATIONS, AMUSEMENTS.

En parcourant les différentes parties de l'établissement, classes, ateliers, salles de récréation, etc., le visiteur attentif constatera avec plaisir que tout en gardant son caractère propre, l'Ecole de Réforme de Montréal présente en même temps un certain cachet d'esprit de famille et de sérénité. Il ne tardera pas à s'apercevoir que les petits **protégés** n'y vivent pas sous une loi de contrainte et de rigueur, mais bien sous celle de la bonté et de la douceur, assaisonnée d'une sage fermeté et d'une juste sévérité. Dans les classes où, sous la conduite de maîtres bienveillants et dévoués, les petits gars âgés de moins de quatorze ans, se livrent avec entrain et bonne humeur à leurs tâches scolaires, comme aux ateliers où les élèves-apprentis manient allègrement et avec adresse, marteaux, tranchants, aiguilles, ciseaux, alênes, composteurs, etc., etc., partout il voit régner une activité à la fois sérieuse et gaie. Il est agréablement impressionné de n'y point rencontrer, comme peut-être il pourrait s'y attendre, de ces regards mornes et maussades, de ces mines moroses, qui dénotent le chagrin et le mécontentement. Et comme d'ordinaire les dehors révèlent assez bien les dedans, il conclut avec raison que ces enfants sont contents de leur sort et ne sentent pas trop la séparation d'avec les leurs.

En récréation comme ailleurs, la présence des maîtres n'a rien de gênant pour les élèves; bien au contraire, la plupart de ceux-ci recherchent la compagnie du maître et s'entretiennent volontiers avec lui. Survient-il un différend entre deux ou plusieurs joueurs, c'est au maître qu'on s'adresse pour le faire trancher, c'est aussi le maître qui généralement est choisi pour présider aux parties de jeux. C'est donc assez dire que les rapports entre maîtres et élèves sont des plus amicaux et, dans la mesure du possible, comme ceux de père à fils.

Tous les matins, les élèves assistent à la sainte messe pendant laquelle beaucoup d'entre eux s'approchent de la sainte table. C'est un spectacle édifiant et réconfortant que celui de voir la ferveur et la piété de ces jeunes chrétiens pendant les offices divins; quel gage rassurant pour leur avenir. Outre le sermon du dimanche, tous reçoivent, deux fois la semaine, une instruction religieuse de la part de Monsieur l'Aumônier. Le chapelet est récité journellement en commun, après le repas du soir. Les dimanches et fêtes d'obligation sont célébrés avec toute la solennité possible ; il y a grand'messe à 8 heures, vêpres et bénédiction avec le très-saint Sacrement dans l'après-midi. La ligue du Sacré-Coeur est établie dans chacune des trois divisions; les élèves qui veulent en faire partie doivent mener une conduite exemplaire et avancer vers le mieux.

On le voit, la part faite à la religion est large et il est bon qu'il en soit ainsi. L'expérience a démontré que plus un enfant est imprégné de religion, meilleur il en sera. N'est-ce pas Cousin lui-même qui disait que **les principes religieux sont mille fois plus nécessaires que les codes civils et les institutions politiques?** et un autre auteur célèbre disait à son tour: "le christianisme, et surtout

le catholicisme, étant un système complet de répression des tendances dépravées de l'homme, est le plus grand élément d'ordre social." Mais le catholicisme, pour donner toute son efficacité, doit être pratiqué intensément et intégralement, n'est-il pas vrai? et voilà pourquoi les directeurs de l'Ecole de Réforme de Montréal ont mis la religion comme première base de leur système éducatif et s'efforcent d'en bien pénétrer ceux qui leur sont confiés.

Le temps consacré au travail dans les ateliers est d'environ sept heures par jour. Les métiers qu'on y pratique sont les suivants: imprimeurs-typographes, tailleurs et couturiers, cordonniers, ferblantiers, tailleurs de cuir, et monteurs en chaussures. Un religieux placé à la tête de chaque atelier, est chargé de la direction disciplinaire des élèves, tandis que l'enseignement du métier est confié à un maître artisan. A dates fixes, on fait donner à ces futurs artisans des conférences techniques sur leurs métiers respectifs.

Il y a six classes où, chaque matin, les élèves-apprentis reçoivent une heure d'instruction dans les différentes matières que comporte un programme scolaire primaire. De plus, il est donné aux élèves chez qui l'on devine les aptitudes requises et que l'on croit capables d'en tirer profit, des causeries et conférences littéraires propres à leur inspirer le goût et l'amour d'une culture intellectuelle personnelle. Ces causeries et conférences ont lieu deux et parfois trois fois la semaine; les jeunes auditeurs les suivent avec une attention soutenue et un intérêt appréciatif. C'est que l'aimable et disert conférencier qu'est Me F. Bourbonnière, C.R., connaît parfaitement son métier et ses jeunes disciples. Il sait admirablement se mettre à leur niveau intellectuel et les captiver par l'attrait et le charme qu'il a le secret de donner à ses leçons. En

Mécène véritable, Me Bourbonnière ne cesse de se montrer un ami sincèrement dévoué à l'oeuvre de l'Ecole de Réforme et à ce titre, il a droit à la meilleure reconnaissance des directeurs et des élèves; honneur à lui!

Quant aux petits qui n'ont pas atteint l'âge de quatorze ans, ils suivent des cours réguliers de français, d'anglais, d'arithmétique, de géographie, d'histoire, de dessin, etc., environ six heures par jour. Pour tout le reste, ils sont soumis au même règlement que les apprentis, mais n'ont absolument pas de rapports avec eux. En effet, les élèves de l'Ecole de Réforme sont divisés, suivant leur âge, en trois sections distinctes, et toute relation entre élèves de section différente est strictement défendue.

Le chant et la déclamation font partie du programme et sont mis à contribution pendant les récréations du soir et les jours de fête.

Le cours de culture physique est confié à M. le professeur Scott, si avantageusement connu du public canadien, et se donne deux fois la semaine.

Les jeux de balle au champ, de gouret, de ballon, etc., etc., sont en honneur à l'Ecole et y trouvent de nombreux amateurs.

Durant l'hiver, les cours .e jeux sont tranformées en patinoires et alors comme il fait bon de voir tout ce petit peuple glisser, patiner, gambader, y prendre ses ébats, à qui mieux mieux. Dans les salles de récréation, les élèves ont à leur disposition divers passe-temps et jeux à la fois amusants et instructifs. De plus, chaque salle de récréation est pourvue d'une bibliothèque choisie et passablement garnie.



INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE

SYSTEME EDUCATIF



Dans une institution d'éducation correctionnelle, la méthode éducative ne peut et ne doit pas être tout à fait la même que celles généralement suivies dans les collèges et les pensionnats. Les jeunes internes de l'Ecole de Réforme étant, on l'a dit, **des petits blessés, des petits malades**, on conçoit aisément qu'avec eux c'est s.. tout un système éducatif curatif qui s'impose et qui doit prévaloir dans la direction à laquelle ils sont soumis. Ce sont des jeunes arbustes difformes et maladifs qu'il s'agit de redresser et rendre sains. Pour cela, il faut les émonder, les tailler, au besoin, les fixer si possible dans la position normale. Mais ces opérations ont quelque chose de pénible et doivent être pratiquées avec adresse et précaution; comment les lénifier? Deux instruments s'y prêtent admirablement bien: la **religion** et la **raison** sont ici des auxiliaires précieux et presque toujours efficaces. Ce sont comme les deux ressorts principaux qui actionnent tout le système éducatif de l'Ecole de Réforme de Montréal. En effet, n'est-ce pas la religion qui enseigne que c'est la crainte du Seigneur qui est le commencement de la sagesse? que le vrai bonheur sur terre ne se trouve que dans l'accomplissement de la loi de Dieu, dans son amour et dans l'amour du prochain? n'est-ce pas la religion qui apprend au jeune égaré à se reconnaître, qui l'engage et le persuade à se repentir du passé, qui l'aguerrit pour l'avenir et qui l'affermit dans le vrai et le bien? Une fois donc que les principes religieux ont bien pénétré son âme, une fois qu'ils y sont profondément ancrés,

alors on peut tenir pour certain qu'une grande partie du travail éducatif est accomplie et qu'un résultat satisfaisant est pour ainsi dire assuré. Le jeune converti ne sera sans doute pas immunisé contre toute défaillance; il pourra s'écarter encore de la voie droite, mais, comme le dit de Maistre: **il décrira une courbe rentrante qui l'y ramènera.**

Quant à la raison, elle est le moyen nécessaire et indispensable grâce auquel l'action de la religion s'exerce et devient efficace. C'est par elle que les vérités religieuses arrivent dans l'âme, l'éclairent et y font naître des convictions solides et vraies. C'est par la raison et la réflexion que l'on parvient à faire vibrer dans ces jeunes coeurs la corde de la reconnaissance, qu'on leur inspire l'amour du travail, de la probité, de l'honneur, du beau, et qu'on les convainc que "la vie est un combat dont la palme est aux cieux." Belle théorie, dira-t-on, mais en pratique, comment procédez-vous? comment l'appliquez-vous? Voici en peu de mots comment les religieux de l'École de Réforme s'y prennent avec leurs élèves. Quand donc un nouveau venu leur arrive, ils s'efforcent d'abord de le gagner par la bonté et l'affection chrétienne. Ils lui parlent amicalement, le scrutent avec bienveillance afin de constater ses tendances; ils étudient à fond son caractère et ses aptitudes, s'enquièrent de ses antécédents, etc., etc. Ce diagnostic fait, (et il n'est pas toujours facile ni expéditif,) on se fixe quant au traitement qu'il convient de donner au petit sujet. Et c'est alors que tantôt en réprimant, tantôt en exhortant, tantôt en stimulant et encourageant, tantôt en récompensant on arrive à lui imposer doucement le règlement sans qu'il lui en coûte trop de peine. Sans doute, tous ne se prêtent pas également à cette action des maîtres. Il y a des insensibles, des récalcitrants et des réfractaires sur lesquels les moyens de persuasion ne font pas d'impression au début. Avec ceux-

là il faut alors, suivant le proverbe "Aux grands maux, les grands remèdes," recourir à la coercition pour les rendre plus impressionnables et plus dociles. Mais on ne le fait qu'à bon escient et après que tous les autres moyens ont été épuisés.



MOYENS D'EMULATION, RECOMPENSES.

Pour rendre l'accomplissement du devoir plus facile et la pratique de la vertu plus aimable, il est bon, surtout quand il s'agit d'enfants et de jeunes gens, y mettre certains appâts. Voici en quoi on les fait consister à l'Ecole de Réforme de Montréal:

1° A tout élève qui, pendant son séjour à l'Ecole, a fait preuve de soumission, d'application au travail, et qui a réalisé sous tous rapports les progrès qu'on était en droit d'attendre de lui, on accorde, son terme fini, une prime en argent proportionnée au mérite.

2° Chaque trimestre, une remise de peine d'un mois est acquise aux élèves qui ont conservé les 90% des bons points alloués pendant le trimestre écoulé.

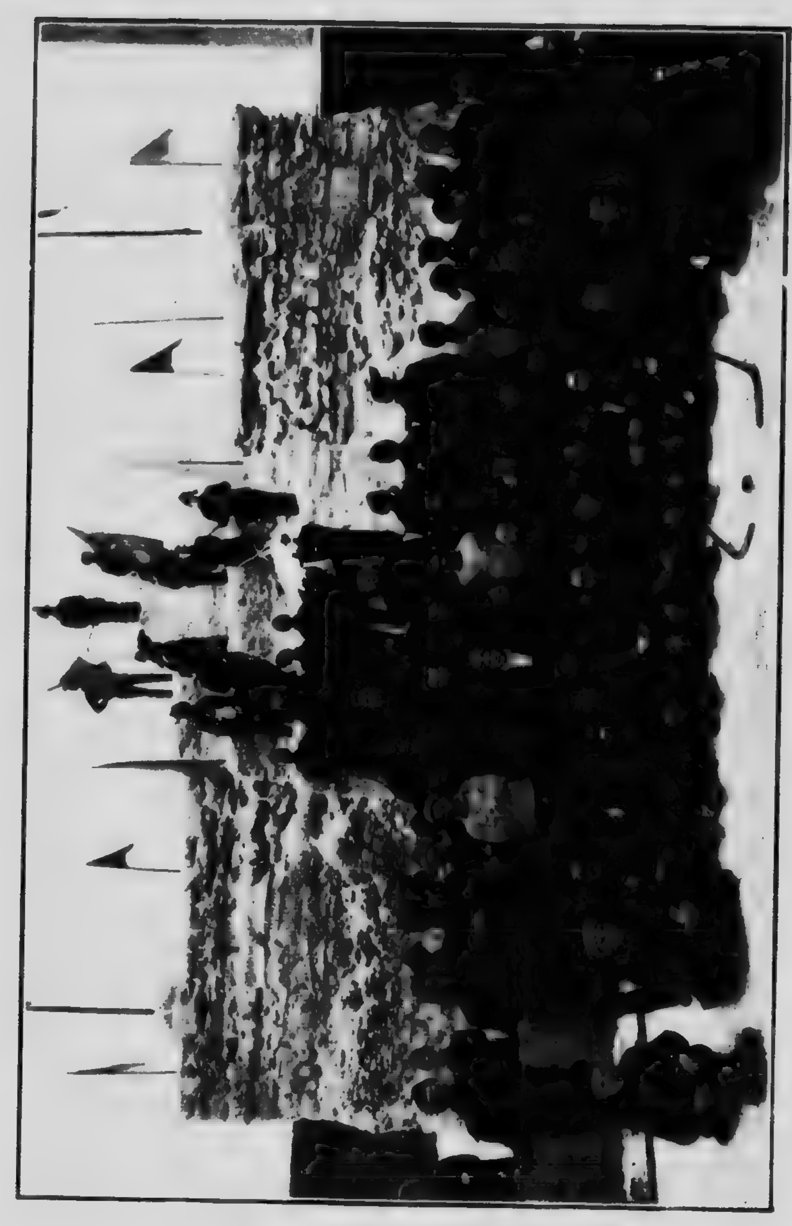
3° Des bulletins mensuels sont remis aux élèves, le premier ou le deuxième jour de chaque mois, afin de permettre à chacun de constater les résultats obtenus pendant le mois.

4° Des marques de distinction, telles qu'admission dans la Ligue du Sacré-Coeur, port de la médaille d'honneur, etc., sont données à ceux qui se signalent par leur bonne conduite et servent de modèles à leurs camarades.

5° Enfin, d'autres moyens, tels que congés extras, petites fetes, menus cadeaux, etc., sont également employés pour stimuler les élèves dans la voie du progrès et les porter à donner leur maximum d'efforts. Chaque élève reçoit, à sa sortie de l'Ecole, un complet neuf et tout à fait convenable.

SOINS PHYSIQUES.

La santé des élèves est l'objet d'une sollicitude toute spéciale. La nourriture bien que simple, est saine, abondante et variée. Les classes, ateliers, dortoirs, et salles sont pourvus d'un système de ventilation moderne; la lumière et le bon air y abondent. Une vaste salle de bain favorise la propreté personnelle des élèves, et tous sont tenus de s'en prévaloir au moins une fois par semaine. M. le Médecin de l'Ecole visite journellement les élèves malades, et ceux-ci reçoivent tous les soins que réclame leur état. Honoraires de médecin et médicaments sont aux frais de l'Ecole.



GROUPE D'ÉLÈVES DE LA DIVISION DES GRANT

Lettre de M. le Docteur Ph. E. Mount.



Montréal, 3 Janvier 1914.

M. le Directeur de l'Ecole de Réforme de Montréal.

Monsieur,

Comme médecin de votre institution depuis au-delà de quarante ans, j'ai été constamment en relations avec les membres de votre communauté et avec vos enfants. Je dois vous dire que sous la direction éclairée et dévouée de vos Frères, votre Ecole ne le cède en rien aux institutions similaires du pays. Je sais que les nombreux citoyens de Montréal et les étrangers qui ont visité votre maison, vous ont rendu les témoignages les plus élogieux.

Les règles de l'hygiène sont rigoureusement observées, et la maison est toujours dans un état sanitaire parfait. Les habillements des élèves sont très convenables et appropriés aux saisons. Les aliments sont apprêtés avec soin et servis en abondance, chose nécessaire pour des enfants en pleine croissance. Les bains se donnent régulièrement, chaque semaine.

C'est grâce aux excellents soins physiques que vous donnez à vos élèves que les maladies contagieuses sont, pour ainsi dire, inconnues dans votre Ecole. Les infirmiers et pharmaciens apportent toute leur attention à mes ordonnances, et je n'ai qu'à les féliciter de la manière dévoué et intelligente avec laquelle ils soignent leurs petits malades.

Les décès, depuis les dix dernières années, n'ont été que de huit, sur une présence annuelle d'environ 255 élèves, ce qui donne, par conséquent, une proportion de 3 par mille. C'est un résultat bien satisfaisant, surtout si l'on considère que parmi ces enfants, il s'en trouve qui sont **prédisposés**, avant leur entrée à l'Ecole.

En terminant ce court rapport, laissez-moi vous dire, M. le Directeur, que mes relations avec les différentes autorités qui ont dirigé votre institution pendant son existence de quarante années, ont toujours été des plus cordiales; elles m'ont laissé les souvenirs les plus agréables de ma carrière professionnelle. J'ai toujours été admirablement secondé dans tout ce que je suggérais ou entreprenais en vue d'améliorer le service médical des enfants confiés à vos soins.

Avec considération,

Votre dévoué,

(Signé) Dr. PH.-EDM. MOUNT.





SALLE DE RÉCRÉATION

Disposition Règlementaires, Visites.



a) Les élèves appartenant aux deux sections des apprentis et dont les parents habitent Montréal ou la banlieue, peuvent être visités par les membres de leur famille, le premier dimanche de chaque mois, de 3 à 5 heures de l'après-midi.

(b) Les élèves de la division des petits et dont les parents habitent Montréal ou la banlieue, reçoivent les membres de leur famille, le deuxième dimanche de chaque mois, de 3 à 5 heures de l'après-midi.

(c) A ceux venant d'autres localités, il est permis, si le frère Directeur n'y voit pas d'inconvénient, de recevoir la visite de leurs parents, chaque fois que ceux-ci viennent les voir.

d) Il peut arriver qu'à cause d'inconduite notoire, un élève soit frustré d'une et même de plusieurs visites.

(e) Il est loisible aux parents, lors de leur visite, d'apporter à leurs enfants, des friandises, fruits, gâteaux, bonbons, etc., mais le tabac, sous toutes ses formes, est sévèrement interdit. Les journaux, revues, livres, magazines, etc. ne doivent pas non plus être remis aux élèves sans autorisation préalable du Directeur.

(f) Les petites sommes d'argent que les parents destinent aux menus plaisirs de leurs enfants, doivent être confiées au frère Procureur qui en tient note.

Correspondance.

Les élèves venant de places éloignées, écrivent à leurs parents ou tuteurs, la première semaine de chaque mois. Les lettres, tant celles qu'écrivent les élèves, que celles qui leur sont adressées, sont soumises au contrôle du Directeur. Les frais de poste sont à la charge des parents, ainsi que les frais d'expédition de tout colis adressé à un élève ou envoyé par lui Tout message télégraphique et téléphonique est également payable par les parents ou tuteurs.



Pensionnaires Privés.



Comme il est dit ailleurs, on admet aussi à l'Ecole de Réforme de Montréal, des jeunes gens et des enfants en qualité de **pensionnaires privés** ou **volontaires.** Les élèves ainsi admis sont soumis au même règlement que les autres internes. On ne fait aucune distinction en leur faveur, si ce n'est qu'on leur permet des visites plus fréquentes de leurs parents, ou une correspondance plus suivie avec eux. Ces pensionnaires sont tenus, comme les autres internes, à porter le costume-uniforme de l'Ecole ; on leur fournit aussi les sous-vêtements et tout ce dont ils ont besoin en classe et aux ateliers. On tolère cependant un peu plus de recherche dans leur

mise et les parents peuvent, s'ils le désirent, leur procurer certains accessoires qu'ils croient utiles.

On n'admet pas à l'Ecole de Réforme les jeunes gens âgés de seize ans et plus. Il faut de plus que le candidat soit instruisable et apte à recevoir une formation industrielle.

La pension est strictement payable d'avance par mois ou trimestre. Tout mois commencé est dû en entier; on ne fait aucune réduction en considération des sorties ou congés de ces élèves.

Pour prix et renseignements complémentaires, s'adresser au

Révd. FRERE DIRECTEUR.



N.B.—Les personnes qu'une visite de l'établissement intéresserait, seront les bienvenues tous les jours, (les dimanches et samedis exceptés) de 9 heures à midi, et de 2 à 5 heures de l'après-midi.



CLASSE DE CALLISTHÉNIE

PARADIS-VINCENT & CIE
IMPRIMEURS MONTREAL